

## DÉLIBÉRATIONS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D129\_2021

Séance du 09.12.2021 – Convocation du 1<sup>er</sup>.12.2021

Compte rendu affiché le 17.12.2021

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Eva ARTETA-CRISTIN

#### Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Florian JEDYNAK, Michel ROULLIAT, Florence GAGNEUR, Yves ARTETA, Kamal DJEMAA, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Claire AZEMA, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Alain LABAT, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

#### Absents représentés

Nicolas PASTY par Éric BELLOT ; Isabelle BOGAS par Vincent ALAMERCERY, Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	28

#### **Objet : Subvention au projet d'animation de Noël porté par Neuville Commerces**

Neuville Commerces, l'association des commerçants de Neuville-sur-Saône, met en œuvre un programme d'animations durant le mois de décembre 2021 inspiré du conte allemand "Casse-Noisette et le Roi des Souris" afin de créer une ambiance de Noël dans les rues du centre-ville.

Faisant le lien avec le jumelage entre Neuville et Alpirsbach, l'association propose notamment de décorer la ville aux couleurs rouge et vert de Casse-Noisette, figure emblématique de Noël en Allemagne, notamment :

- les entrées de ville en plaçant des figurines de 1,80 m de haut
- les vitrines des boutiques
- les pompons de tulle
- les seuils des entrées des commerces

Le centre-ville sera sonorisé avec une bande-son personnalisée de 600 heures de musiques et les passages de lecture du conte de Casse-Noisette.

Le programme est complété par des promenades en calèche, une exposition des illustrations du conte illustré par Alexandra Huard à la Médiathèque Jacques Brel et deux ateliers pour enfants le mercredi 15 décembre.

Il est proposé d'attribuer une aide de 2 400 € à ce projet d'animation dont le budget global s'élève à 10 049 €.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITÉ (1 abstention : Philippe JUSTE) :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- CONSIDÉRANT que les crédits sont prévus au budget primitif 2021,
- CONSIDÉRANT l'intérêt de l'initiative de Neuville Commerce pour l'embellissement et l'animation de la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année,

**DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 2 400 € à l'association Neuville Commerces, en soutien à son projet d'animation de Noël,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à ordonnancer cette subvention sur les bases définies ci-dessus.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 9 décembre 2021

**Le Maire,**  
**Eric BELLOT.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 14/12/2021
- Publication ou affichage le 14/12/2021

**Eric BELLOT, Maire.**

